

# Rapport national 2018 de la Suisse

## Synthèse

### (principales conclusions)



## Le développement durable en Suisse et l'Agenda 2030

Depuis son adoption en 2015, l'Agenda 2030 pour le développement durable est le fil conducteur de l'engagement national et international de la Suisse dans ce domaine. Ce programme pose les fondements de l'action de la Suisse en faveur d'un développement économique sain et respectueux des limites de la planète. Parallèlement, il sous-tend ses efforts pour la paix, le respect du droit international humanitaire et la réalisation des droits de l'homme, conditions sine qua non du développement durable.

D'emblée, la Suisse a été une force motrice derrière l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable (ODD). Elle a défendu la mise en place d'un mécanisme solide de suivi et d'examen, qui prévoit des examens nationaux volontaires et un état des lieux de la réalisation des ODD dans le cadre du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

Depuis 1997, la Confédération définit ses priorités pour la concrétisation du développement durable à l'échelle nationale dans une stratégie quadriennale, dont l'actuelle s'applique jusqu'en 2019. En 2003, un système complet de suivi de la réalisation des objectifs du développement durable a été mis en place au niveau national. Il est assorti de 73 indicateurs qui sont régulièrement mis à jour et développés.

Dès l'adoption de l'Agenda 2030 en 2015, la Confédération a mandaté une étude de référence complète et un état des lieux de la réalisation des ODD au niveau fédéral. Cette analyse portait sur les 169 cibles et évaluait la contribution de la Suisse sur les plans national et international.

Le système de suivi existant au niveau national a été étendu de manière à intégrer les objectifs de l'Agenda 2030. Il en ressort que, sur les 85 indicateurs choisis, 39 mettent en évidence une tendance positive, 12 ne font apparaître aucune évolution significative, 14 révèlent une tendance négative, tandis que, pour 20, aucune évaluation n'a été possible.

La Suisse est parvenue à un stade avancé de la réalisation de plusieurs ODD. Ainsi, elle ne connaît pas l'extrême pauvreté (cible 1.1) ni la faim (cible 2.1). L'éducation en Suisse est gratuite, obligatoire et de bonne qualité (cible 4.1).

L'état des lieux identifie toutefois des domaines dans lesquels la réalisation des ODD exige d'aller, sur les plans national et international, au-delà des politiques existantes. La consommation de ressources naturelles (ODD 12) est par exemple en augmentation partout dans le monde. En Suisse, on assiste à une baisse de la consommation des ressources locales par la population, mais à une augmentation, néfaste pour le développement durable, de la consommation des ressources d'autres pays.

Un engagement fort de la Suisse est également nécessaire dans d'autres domaines et pour d'autres ODD. Eu égard au principe qui consiste à ne laisser personne de côté, la Suisse met tout en œuvre pour impliquer les groupes de population défavorisés, comme les personnes handicapées par exemple, et faire en sorte que ceux-ci puissent également contribuer à la prospérité du pays.

## Prochaines étapes de la mise en œuvre de l'Agenda 2030

L'analyse est un bon point de départ pour relever les défis de manière ciblée et approfondie, ce à quoi la Suisse s'emploie principalement dans le cadre de politiques sectorielles régulières qui tirent parti des synergies autant que faire se peut avec un souci d'efficacité et d'efficience tant sur le plan national qu'international.

L'Agenda 2030 est appliqué aux niveaux fédéral, cantonal et communal, dans le respect des obligations actuelles, des com-



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Swiss Confederation



pétences et du partage des tâches qui a été décidé. De nombreux cantons et communes ont défini leurs propres stratégies de développement durable. La Confédération entend renforcer son dialogue avec les cantons et les communes et les soutenir dans la réalisation de l'Agenda, par exemple au moyen de plateformes d'échange et de réseaux.

Pour leur part, les entreprises, les ONG et les milieux scientifiques suisses se sont depuis longtemps engagés en faveur du développement durable. Un groupe consultatif composé d'acteurs non étatiques intéressés a identifié ce qu'il estime être les défis prioritaires de la Suisse. Ce groupe constitue la plateforme nécessaire à la poursuite du dialogue avec la Confédération et à la création de partenariats pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Le Parlement doit être davantage impliqué.

L'Agenda 2030 constitue un cadre de référence important pour la coopération internationale de la Suisse, dont les activités de coopération sont axées sur les ODD. Elle aidera les pays partenaires à réaliser l'Agenda 2030 et à concrétiser les ODD dans le monde. La Suisse contribue par exemple à la réalisation de l'ODD 17 en mobilisant davantage les ressources nationales et en renforçant encore les capacités. Par ailleurs, elle plaide en faveur d'un système commercial multilatéral, universel et réglementé.

## Réaliser les ODD d'ici à 2030

La Suisse continuera de soutenir le processus d'examen et de suivi de la réalisation de l'Agenda 2030, lequel est devenu un élément important du cycle stratégique du développement durable de la Confédération. L'Agenda 2030 est ambitieux et comporte bien des défis. La Suisse est déterminée à apporter sa contribution à la réalisation des ODD d'ici à 2030.